

Article 1 : Modification de l'annexe 1 de la décision n°INTV-SIIF-2023-15 relative à la mise en œuvre par FranceAgriMer de la 2^{ème} vague de la mesure « équipements pour la troisième révolution agricole » du plan France 2030

Le contenu de l'annexe 1 « **matériel aidé à 20 %** » de la décision n°INTV-SIIF-2023-15 du 2 mars 2023 est remplacé par la liste suivante :

Code	Matériel	Marque
FR25	KVG semoir trois trémies e-drill maxi plus	Kverneland Group France
FR45	SD3001CMP	Kubota équipements
FR32	Démétair FreeCooling	AIRGAIA SAS
FR36	T6-180 Méthane power	CNH Industrial France
FR42	Cruis'air	Berthoud

Article 2: Entrée en vigueur

La présente décision, applicable aux demandes d'aides déposées au titre de la décision n°INTV-SIIF-2023-15 susvisée, entre en vigueur à compter du lendemain de sa publication au Bulletin officiel du ministère en charge de l'agriculture.

La Directrice générale,



Christine AVELIN